L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

Jours de publication durant l'été :
MARDI, JEUDI & SAMEDI.

SAMEDI, (MATIN) 14 JUILLET 1832.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON,

M. l'Editeur,

Faites nous l'amitié d'annoncer Mr. J. C. de St.-Romes, comme candidat à la place d'Alderman du 1er. district, en remplacement de Mr. M. Morgan, démissionnaire.

Plusieurs Electeurs du 1er. District.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 juillet.

Une personne respectable de la paroisse d'Ouest-Feliciana, nous informe que le rapport de l'élection du général Thomas est incorrect, et que c'est au contraire le général Ripley qui a obtenu (d'après les rapports officiels) une majorité de 29 à 31 voix.

Les malles du nord nous ont apporté les journaux de New-York du 29 juin ; ils ne contiennent rien d'Europe.

La *Gazette de Québec* du 22, dit que depuis le commencement du choléra jusqu'à ce jour, le nombre des morts enrégistrés est comme suit : A la cathédrale catholique, 579 ; à l'eglise paroissiale de St. Roch, 130 ; à la cathédrale protestante, 284 ;—en tout, 993 morts. En estimant la population stationnaire de Québec à 27,000 ames, et y ajoutant 10,000 ames pour la population passagère, ce qui porterait la totalité à 37,000, le nombre des décès à Québec serait de 1 sur 37, proportion qui, si notre mémoire est fidèle, dépasse tout ce que nous savons des ravages de cette maladie en Europe.

L'*Argus* d'Albany, a publié un supplément qui contient la lettre suivante de ses correspondans :—

MONTRÉAL, 25 juin.

"Nous sommes heureux de vous apprendre que le choléra a presque entièrement abandonné Québec et cette ville. Seulement de temps en temps il s'en manifeste un cas, qui quelquefois à la vérité est dangereux ; mais il paraît qu'il se répand par tout le pays, dans les provinces supérieures où vont les émigrants, aussi bien que dans les autres où ils ne vont pas ; en plusieurs endroits de la campagne où il s'est manifesté, il se montre aussi dangereux et aussi funeste qu'ici et à Québec. Nous ne pouvons croire, d'après notre propre observation et l'opinion des médecins, que cette terrible maladie soit contagieuse; il paraît qu'elle est produite par quelque cause qui réside dans l'air. S'il en est ainsi, toutes vos précautions et vos efforts pour empêcher l'émigration des lieux infectés, seront peines perdues; néanmoins les efforts dignes de louange qu'on fait partout le pays, pour purifier et nettoyer, et la tempérance et la tranquillité recommandées, feront sans doute beaucoup de bien, s'il plait au Tout-Puissant de vous envoyer ce terrible fléau, ce que nous espérons que, dans sa miséricorde, il ne fera pas.

"Les affaires sont toujours parfaitement mortes, et les relations d'une ville à l'autre sont fort-interrompues."

RAPPORT des cas de choléra asiatique, admis dans l'Hôpital des Emigrans et l'Hôpital de la Basse-Ville, du 21 juin à 8 heures A. M. au 22, à la même heure.

Endroits.	Malades restants au dernier rapport.	Admis depuis.	Renvoyés guéris.	Convalescents.	Morts.	Malades restants.
Hôpital des Emigrans	133	15	7	7	14	127
Hôpital de la Basse-Ville	65	16	5	24	12	61
Totaux	198	31	15	31	26	188
	8 heures du matin, 23 juin.					
Hôpital des Emigrans	127	5	11	11	8	112
Hôpital de la Basse-Ville	61	13	2	24	8	63
	188	18	14	35	16	175
Total des malades admis				658		
Total des décès				403		

Des passagers déposés à la Balise par le goëlette *Elisabeth*, allant de Brazoria à New-York, apportent la nouvelle de l'insurrection du Texas en faveur de Santa-Anna Une assemblée d'un grand nombre de citoyens de la juridiction d'Austin, a eu lieu vers le milieu de juin, au bayou Tortue, près d'Anahuac ; cette assemblée a adopté les résolutions suivantes :

"Résolu que nous voyons avec le sentiment du plus profond regret, la manière dont la république du Mexique est administrée par le gouvernement actuel ; les violations réitérées de la constitution,—le mépris de la loi,—la complète prostration de l'autorité civile à laquelle a été substitué un despotisme militaire, sont des griefs d'une nature à exciter l'attention de tout homme libre et à le forcer à résistance.

"Résolu que nous voyons avec le plus vif intérêt et la plus profonde sollicitude, la ferme et noble résistance du savant et célèbre général Santa-Anna, aux empiétemens sans nombre de l'administration actuelle sur la constitution et à ses infractions aux lois de notre bien aimée patrie adoptive.

"Résolu que comme hommes libres dévoués à notre constitution et à nos lois franchement interprétées et exécutées conformément à leur véritable esprit, nous engageons notre vie et notre fortune pour leur soutien et celui du chef distingué qui combat si vaillamment pour la défense de la liberté civile.

"Résolu que le peuple du Texas soit invité à co-opérer avec nous, pour le soutien des résolutions précédentes.

Wily Martin, John Austin, J. Leassasier,
W. H. Jack, H. B. Johnson, F. W. Johnson, R. M. Williamson.

AU PEUPLE DE CET ARRONDISSEMENT.

La conduite violente et illégale qu'a tenue le commandant d'Anahuac, jointe aux infractions réitérées à la constitution, commises par l'administration actuelle du gouvernement général, nous a déterminés à nous lever contre le gouvernement, pour soutenir, autant qu'il sera en notre pouvoir, les vues patriotiques et constitutionnelles du général Santa-Anna. Il est clair que l'on a besoin maintenant de toute la force de la colonie. Les citoyens de Brazoria et du voisinage, paraissent en faveur de la bonne cause, et se sont enrôlés comme volontaires, avec la plus grande promptitude. On fait maintenant ses appel à ceux qui ne sont pas encore enrôlés, de le faire immédiatement. On trouvera chez Messrs Saire et Nexsen, une liste d'enrôlement au bas de laquelle on engage les citoyens à mettre leurs noms.

John Austin, Henry Smith,
H. W. Mexsom, W. J. Russell,
J. W. Cloud, *Comité de Vigilence.*

Brazoria, 21 juin 1832.

Nous empruntons à un journal de cette ville les réflexions suivantes sur le même sujet :

"L'inconduite et la tyrannie de Bradburn à Anahuac, qui maltraitait et emprisonnait les colons, ont été la cause du sang versé et de cette juste résistance à l'oppression. Mais il est maintenant entre les mains des opprimés, et il paiera cher sa conduite passée.

"Les citoyens se sont levés en masse pour se venger des injustices des soldats du gouvernement commises sous l'autorité de leurs officiers, et pour rendre leurs concitoyens à la liberté. Le 28 juin dans la nuit, le capitaine John Austin, avec environ 100 colons sous ses ordres, a attaqué le fort Velasco à l'embouchure du Rio-Brazos, dans lequel il y avait une garnison de 125 Mexicains; et après un combat désespéré qui dura jusqu'à 8 heures du matin, le fort se rendit au capitaine Austin. La goëlette *Brazoria* fut employée contre le fort ; elle avait trois pièces de campagne, montées sur des balles de coton ; elle réussit à faire une brèche dans le fort et facilita ainsi aux citoyens-soldats le moyen de le prendre d'assaut, à quoi ils réussirent en effet. Le commandant fut envoyé à Matamoros, après avoir prêté serment de ne jamais agir contre les intérêts de la colonie ou ceux du général Santa-Anna. Les soldats ont été désarmés de leurs armes et envoyés aussi à Matamoros sur la goëlette *Brazoria*, où ils devait être mis en liberté conformément aux termes de la capitulation. La perte de la troupe coloniale est de 7 hommes tués, 4 dangereusement blessés et 12 légèrement blessés ; celle de l'ennemi n'est pas bien connue, mais on dit qu'elle s'élève à environ 40 hommes tués ou blessés.

Une autre division de la troupe coloniale se rendit à Anahuac, quelques jours après, s'empara de Bradburn et fit prisonniers Beadburn et ceux qui commandaient. Depuis, il a été livré aux autorités civiles pour être jugé, et sera sans doute bientôt infligeront le châtiment que méritent les actes réitérés de violence et de tyrannie odieuse commis sous sa commandance.

C'est ainsi que d'un seul coup fut anéantie de Santa-Anna ont été repoussés dans la province de Texas. C'étaient là les deux seules stations militaires du gouvernement à Austin. Aussitôt après leur expédition, les troupes ont été envoyées à Brazoria, et on leur a fait prêter serment de ne point servir contre Santa-Anna durant la lutte actuelle. La tranquillité est de nouveau établie, et le commerce avec cette florissante colonie va sans retard ni dérangement par ce changement. Ceci dont nous tenons ces informations dit, qu'une fois que Santa-Anna sera réuni, les émigrans n'auront plus rien à craindre et auront au contraire tout à espérer.

Brazoria, la ville la plus florissante de cette colonie, est située sur la rive ouest du Rio-Brazos, à environ 20 milles au-dessus du fort Velasco. Anahuac est situé sur la baie de Galveston, à 75 milles à l'est des Brazos.

Le commandant du fort Velasco, à l'instigation de Bradburn, après la déclaration de Santa-Anna, s'empara des propriétés des colons et les détruisit, brûla leurs maisons, et commit plusieurs autres actes de déprédation et de violence.

On nous promet une narration plus complète de ces événemens pour notre prochain numéro.

EXTÉRIEUR.

CANADA.

MONTRÉAL, 22 juin.

Depuis lundi la mort a fait de funestes ravages parmi notre population. Le fléau qui nous désole s'était d'abord principalement appesanti sur les Canadiens ; depuis quelques jours la plus grande partie des décès se trouve parmi nos concitoyens d'origine britannique. Hier et aujourd'hui les décès ont été bien moins nombreux qu'à l'ordinaire ; hier on n'a inhumé que 90 corps dont 50 dans le cimetière des catholiques.

Nous avons le chagrin d'apprendre que le choléra exerce déjà sa fureur dans les campagnes.

A la Pointe aux Trembles, Jacques Leclaire, les nommés Messier et Morin, une fille d'Antoine Blais, Isaac Robichaud et un émigré, sont morts du choléra. A Chambly, à Lachine, aux Cèdres il est mort plusieurs personnes, et on nous dit qu'il s'est déclaré à Berthier.

Nous invitons les gens de la campagne et nos concitoyens à se tenir en garde contre la peur. L'expérience journalière nous démontre malheureusement que c'est la peur qui a enlevé tant de victimes. Elle agit sur les nerfs qui se trouvent trop excités et ensuite les remèdes ne peuvent plus opérer. Cette maladie n'est point contagieuse et avec un peu de prudence et de sang froid on n'a rien à craindre.

Il est malheureux que l'exécutif ait attendu plus de deux mois pour mettre en opération la loi sanitaire. Avec un peu plus de diligence on eut arrêté les progrès du mal, on eut mieux connu les remèdes nécessaires et les esprits, au moyen de circulaires et d'instructions auraient été mieux préparés.

Le choléra s'est déjà déclaré à Plattsburgh et on craint fort qu'il ne se rende à New-York où on prend déjà des mesures de précaution. (*Minerva.*)

Le bureau sanitaire de Montréal, dans un bulletin daté du 18 à 2 heures P. M. dit que du 16 à 2 heures P. M. au 17 à la même heure, il y a eu 475 cas nouveaux, et 102 décès ; que du 17 au 18, à la même heure, il y a eu 313 cas. Il déclare qu'il ne peut donner le nombre des morts, vu que les médecins n'ont point tous fait leurs rapports ; que néanmoins la maladie a beaucoup diminué.

Dans son bulletin du 20, il dit que le nombre des nouveaux cas depuis lundi à 2 h. P. M. jusqu'à mardi à la même heure s'est monté à 274, et celui des morts à 149. Depuis mardi à mercredi il y a eu 166 cas nouveaux et 88 décès. Il faut observer néanmoins que les Docteurs Caldwell et Bubbanan n'ont point fait de rapports mardi et mercredi et que les Docteurs Holmes et Porter n'en ont point fait mercredi.

Hier le bureau n'a point publié de Bulletin.

(*Ibid.*)

FRANCE.

L'ITALIE SACRIFIÉE A LA BELGIQUE.

Notes hontuses pour la France.

Ce n'a pas été sans quelqu'étonnement, il faut l'avouer, qu'on a vu le cabinet autrichien surmonter si rapidement sa répugnance contre le principe révolutionnaire de la souveraineté des peuples, et sanctionner le 21 mars le traité conclu le 15 novembre à Londres en faveur de l'organisation nationale de la Belgique. On a recherché quel était le motif puissant qui avait triomphé de l'antipathie de l'empereur François contre un nouveau royaume constitutionnel, et on a cru le trouver ailleurs que dans la question belge elle même. Les Français sont entrés en effet à Ancône le 23 février. La nouvelle en a été portée au mois de mars à Vienne, et, avant la fin du même mois, avant qu'eût expiré une quinzaine depuis la réception de cette nouvelle, toute hésitation du cabinet autrichien sur l'affaire belge avait cessé et la ratification du traité était signée. Si on a retardé jusqu'au 18 avril l'échange des ratifications signées à Berlin le 7 janvier, et à Vienne le 21 mars, c'est que probablement on voulait, au prix de cette concession, en obtenir une autre, de même qu'autrefois, au nom du salut de la nationalité polonaise, on avait obtenu des Belges une plus prompte adhésion à la royauté proposée.

Un arrangement conclu le 15 avril entre l'ambassadeur de France et le cardinal Bernetti, au sujet de notre occupation d'Ancône, nous révèle toute l'étendue de la concession qu'on brignait et qu'on a obtenue.

Ainsi l'Autriche n'a paru reconnaître un instant le droit de la France à s'occuper de la Belgique que sous la condition qu'on lui reconnaîtrait d'une manière ou d'une autre, patemment ou secrètement, le même droit à s'occuper des affaires d'Italie. Nous devons à notre pays de protester hautement contre les actes, les écrits, les paroles, le silence même de ceux de nos agens politiques qui autoriseraient une semblable interprétation. La France n'est pas descendue si bas qu'elle ne puisse conserver la vie qu'au prix du sacrifice de sa dignité. Elle a pu, pour calmer des inquiétudes excitées par le souvenir de son ambition ancienne, pousser le désintéressement jusqu'à ses dernières limites ; elle n'a plus à faire aucun autre sacrifice de ce genre à la peur de personne. Elle ne sortira pas la première des bornes de son action légale ; mais elle ne peut permettre qu'aucun autre peuple en sorte à ses dépens.

En allant en Ancône, nous nous proposions seulement de rétablir la bonne harmonie entre le souverain et ses sujets, nous voulions empêcher aussi que l'Autriche s'arrogeât par prescription un protectorat en dehors de ses droits. L'Autriche et le pape ont pu être blessés l'un et l'autre de notre subite apparition ; mais le mécontentement de l'un de l'autre étaient des chances prévues. On savait que le pape eût préféré sa réintégration inconditionnelle, et que l'Autriche préférait un désordre administratif qui perpétuait son protectorat. L'autriche a cédé, parce qu'elle a senti que se conduire autrement, c'était donner à la France l'avantage de recevoir une guerre légitime et non provoquée par nous, et que c'était renoncer ainsi à toute change des anciennes alliances avec l'Angleterre, la Prusse et la Russie ; mais en cédant ostensiblement, elle pressait secrètement les ressorts cachés qui font mouvoir cette vieille autorité pontificale dont une parure brillante couvre encore les profondes rides. Le ministère français devait donc sentir que céder au pape, c'était en effet céder à l'Autriche. Il devait tenir bon à Ancône, exiger que ce qui avait été promis fût tenu, et que des garanties fussent données aussi bien aux gouvernés qu'aux gouvernans.

La chose était beaucoup plus facile à obtenir qu'on ne se l'imagine ; car malgré leur obstinatin proverbiale, les papes ont toujours su céder à qui ne cédait pas. Nous n'hésitons pas à le dire : s'il est vrai que l'ambassadeur de France ait accepté les conditions qui lui ont été imposées par le cardinal Bernetti, ainsi que cela résulterait des notes rapportées aujourd'hui, non-officiellement, il est vrai, par la *Gazette d'Augsbourg*, il ne peut qu'avoir dépassé les limites de ses instructions, et s'il n'a fait en cela que suivre les instructions spéciales qui lui ont été données par le ministère français, tout ministre qui aura ainsi forfait à la dignité et aux intérêts du pays, doit avoir à répondre devant les chambres d'une conduite dont les suites peuvent avoir un si funeste résultat pour notre avenir. Aussi voyez avec quelle admiration affectée la *Gazette d'Augsbourg* fait cruellement ressortir les conséquences de la note de M. de Saint-Aulaire! Telle est la crudité de ses éloges, qu'on serait tenté de croire qu'en retournant le fer dans la plaie, elle a voulu faire rougir notre gouvernement de ses génuflexions devant le pape, et lui inspirer quelque généreux repentir, quelque velléité d'énergie !

Nous avons entendu des hommes peu au courant de l'histoire et de la politique, douter que la France, qui garantissait au pape le maintien de sa souveraineté temporelle, fût autorisée à lui imposer les conditions auxquelles il devait désormais l'exercer. Nous avons été les premiers et les plus ardens à demander qu'on laissât le débat se vider entre le souverain et les sujets. Mais l'Autriche ayant manqué à cette loi, et son intervention ayant nécessité la nôtre, l'histoire était là pour nous montrer l'étendue de nos devoirs et de nos droits. Obligés de revenir sur ce grave sujet pour continuer à défendre pied à pied l'*honneur* et les *intérêts* de notre révolution, nous comptons ce qui a été fait en 1827 en Romagne avec la conduite suivie quelques années avant les guerres de la révolution dans un cas tout semblable, et on verra combien le précédent que nous citons rendra plus misérable la pusillanimité d'un acte auquel le ministère n'a pas encore osé donner une publicité officielle car ce sont les autorités papales qui se chargent aujourd'hui de la publication des documens émanés du ministère de France.

PARIS ET SAINT-CLOUD.

AU 18 BRUMAIRE.

Le fragment inédit qui suit est emprunté à un livre qui paraîtra prochainement, et qu'on doit à l'un de nos jeunes littérateurs les plus distingués :—

Quand J'ex-ministre de la guerre et d'Egmont arrivèrent au Luxembourg, la garde directoriale était sous les armes dans la cour. Moreau n'ayant pas encore pris possession du poste qui lui avait été assigné, les directeurs étaient encore libres.

D'Egmont et Bernadotte coururent d'abord chez le président.

Enveloppé dans une fourrure d'alpaga, le chef recouvert d'un bonnet de loutre, assis dans son cabinet, et les mains croisées sur la poitrine, Gohier lisait avec anxiété un billet qui venait de lui parvenir.

—Eh bien ! citoyen président, dit en entrant et sans autre préparation le futur roi de Suède, vous laissez périr la république sous les coups d'un factieux !

—Ce qu'on me mande est donc vrai ? répondit Gohier tout étourdi de l'apostrophe, et il désignait du doigt le papier qu'il avait devant lui. Quelle trahison ! qu'elle lâcheté !

—Si vous et vos collègues n'arrêtez promptement des mesures décisives, c'en est fait de votre autorité, et peut-être de votre vie.

—Bon Dieu ! soupira le président ouvrant de grands yeux.

Bernadotte poursuivit sans l'écouter :

—Et comment se fait il que votre ministre de la guerre ne vous ait pas encore informé des mouvemens de troupes qui depuis le point du jour s'opèrent dans la capitale ? Bonaparte a réuni ce matin chez lui les généraux de la garnison. Il leur a communiqué ses projets ; il marche ouvertement à une contre-révolution.

—L'infâme !

—En ce moment il est aux Tuileries, où les anciens sont convoqués ; et qui les a convoqués ? vous le savez sans doute.

Ici, la figure de Gohier prit une expression d'étonnement si singulière, que Bernadotte ne put comprimer un léger sourire.

—Mais, général, c'était à Fouché à nous en instruire.

Le président prononça ces dernière paroles de l'air honteux d'un homme qui s'excuse.

—Fouché ! vous attendez les instructions de Fouché! Oh parbleu ! il était bien à même de vous en donner, c'est lui qui depuis huit jours dirige la police de Bonaparte ; n'a-t-il pas hier ordonné la fermeture des barrières, suspendu le départ des dépêches ?

—Nous ne sommes entourés que de traîtres ! cria tout à coup Gohier, saisissant son bonnet et le jetant avec fureur sur le bureau.

—Voilà toute l'énergie dont ces pauvres gens sont capables, dit Bernadotte en se tournant vers d'Egmont.

Citoyen président, reprit il, que résolvez-vous ?

Gohier le regardait sans répondre.

Alors s'emparant brusquement d'un papier sur lequel étaient imprimées en marge les formules imposantes, *liberté, égalité, directoire exécutif*, Bernadotte le présenta au président.

—Je ne veux qu'un ordre, et la république est sauvée. Il ne sera pas dit que ce petit Corse nous aura fait la loi impunément. Et en avançant le papier il en effleurait les joues pâles du directeur.

L'entraînement patriotique de Bernadotte s'exaltait alors de toute la haine qu'il éprouvait pour Bonaparte, son rival d'ambition, son supérieur en génie.

—Signez ! dit il enfin d'un ton impérieux. Cette injonction fulminée avec toute l'impétuosité méridionale fut comme un éclat de tonnerre qui tira le président de son abattement.

Il se souleva péniblement, porta la main à son front comme s'il cherchait une inspiration, prit une plume, la tourna dans ses doigts, puis, la rejetant loin de lui par un mouvement subit et désespéré, il déclara qu'il ne pouvait prendre tout seul aucune détermination.

—Comme chef du directoire, il ne vous est pas défendu, dit d'Egmont, d'adopter une mesure d'urgence.

—Citoyen, je ne me donnerai pas les torts de nos ennemis ; je reste dans les voies légales.

—Cette prétendue légalité vous perd, répliqua le bouillant général.

Gohier fit un geste résigné qui voulait dire : Je n'y puis rien.

L'exaspération de Bernadotte était au comble.

—Eh quoi ! pas de ressource ? criait il.

—Et vos collègues, ne pourrez-vous les réunir ? demanda d'Egmont. Vous avez encore la majorité.

—Le général peut compter sur Moulins, répondit Gohier ; mais l'autre !....

—L'autre ! répliqua vivement Bernadotte ; oserait-il résister ?.... Et il se dirigeait vers la porte comme pour sortir.

—Allez donc le trouver, dit le directeur en se levant. Vos menaces plus que les miennes auront le pouvoir sur ce lâche cœur. Moi, je cours aux anciens avec Moulins; et là nous attendrons de pied ferme les événemens.

—Bien, citoyen directeur, dit Bernadotte en secouant brusquement une main qu'on lui laissa prendre. Je vous reconnais là.

Le président essuya une larme.

—Que pensez-vous de tout ce monde et de nos démarches ? demanda le général à d'Egmont, comme ils se retiraient l'un et l'autre.

—Cadavres que vous ne ranimerez point, j'en ai peur.

Barras habitait cette partie du Luxembourg dont les appartemens, au rez-de-chaussée, s'ouvrent sur le jardin. En traversant la galerie qui y conduit, les deux amis furent attires aux fenêtres par une agitation singulière qui se manifesta dans la cour, et par un roulement de tambours qui la couvrit. La garde du directoire s'ébranlait pour sortir, son commandant en tête. "C'est une désertion en règle qui s'effectue," pensa d'Egmont.

Dans l'antichambre de Barras, des huissiers coiffés à l'oiseau royal, et dont la corpulence vaste et fleurie semblait une heureuse compensation à la misère des temps, regardaient dans une attention joviale ce mouvement inaccoutumé.

—Citoyen général, dit l'un d'eux en souriant, le citoyen directeur n'est pas visible.

Bernadotte passa outre sans répondre.

—Mais, général, dit un autre, il est au bain.

—Il en sortira.

—Mais il dort.

—Le tambour a dû le reveiller.

Un déjeûner splendide était servi dans la seconde pièce. Les vol-au-vent impossibles même dans un jour de révolution, attendaient des convives qui ne paraissaient point. A la vue de ces apprêts, le général et son compagnon échangèrent un sourire de pitié.

Dans le salon principal ils furent arrêtés par un jeune homme à l'œil vif et de la tournure la plus élégante, qui s'y trouvait en compagnie de plusieurs femmes assez déconcertées de cette apparition subite. Elles s'enfuirent précipitamment; non sans laisser à d'Egmont le temps de reconnaître parmi elles deux des déesses dont l'absence avait été remarquée la veille au bal Thélusson.

Vous êtes l'un et l'autre bien matinal dans vos visites, dit le jeune homme ; viendriez-vous nous annoncer quelque nouvelle victoire de notre armée des Alpes ou, ce qui me serait presque aussi agréable, l'arrivée de votre illustre amie madame de Staël.

Le questionneur n'avait pas fini, que Bernadotte pénétrait dans le réduit mystérieux où sommeillait le voluptueux directeur, enivré par les vapeurs du bain.

Par l'effet d'un amalgame plus recherché qu'élégant, on trouvait de l'asiatique et du romain dans le luxe de cet étincelant boudoir. D'immenses draperies rouges à franges d'or, déployées sur les murs, protégeaient l'intérieur contre les injures de l'atmosphère. L'odeur des bouquets de fleurs naturelles placés dans des vases de stuc s'y confondait avec le parfum des aromates. Le pied se posait à regret sur des parquets de mosaïque, dont les capricieux dessins reproduisaient des scènes érotiques *empruntées* à différents sujets de la mythologie. Suivant la mode orientale, la baignoire de marbre, creusée dans le parquet, recevait des flots d'eau tiède de quatre becs de cygne ciselés. Un soyeux divin longeait la cuve, dont les bords étaient cachés par l'amas bigarré de peaux de zèbre et de tigre.

D'Egmont et son compagnon demeurèrent quelque temps immobiles devant la tête endormie du directeur. Il semblait agité par le cauchemar d'un rêve pénible ; ses sourcils se mouvaient sous une contraction nerveuse, découvrant par intervalle un œil terni et égaré par le débauche ; sa bouche, s'ouvrant sous ses lèvres frémissantes, laissait voir des dents sortifiées avec l'expression de la rage.

—Citoyen Barras ! cria tout à coup Bernadotte d'une voix terrible.

Un ricanement convulsif fut la réponse du directeur, qui demeurait immobile.

Barras ! réveille-toi ! répéta-t-il encore.

Cette fois, une pâleur mortelle se répandit sur les joues violacées du directeur, mais il ne se réveille point. Au milieu de ce luxe parfumé qui l'entourait, on eût pris son visage pour une tête de mort jetée parmi des perles et des roses.

Alors, écartant les voiles, les fleurs, les parfums, Bernadotte porta la main sur l'épaule nue du dormeur, et l'agita avec violence.

Barras ouvrit les yeux en proférant un grossier juron.

—Ah ! c'est toi ! c'est vous, dit-il d'une voix étouffée en reconnaissant les deux amis. Diables d'hommes! et que voulez-vous ? la république ? ne l'avez-vous pas? La guerre ? vous l'avez. Demandez vous qu'on rouvre les clubs ? on les rouvrira. Tout ce que vous voudrez, vous l'aurez ; mais, au nom du ciel, laissez-moi dormir à présent.

—Dormir !

—Le diable m'emporte, Bernadotte, si tu n'es pas cause que je digérerai mal aujourd'hui.

—Je ne suis pas venu, citoyen directeur, pour entendre tes boutonneries. La patrie est en danger.

—Nous y voilà. La patrie est en danger ! Il n'ont pas autre chose à nous dire depuis cinq ans : La patrie est en danger ! et au bout du compte, elle ne s'en porte pas plus mal.

Disant cela, il levait ses bras en l'air, étirait ses membres blancs et mous, et s'agitait comme pour chercher une position plus commode.

D'Egmont et le général maîtrisaient leur indignation.

Bonaparte est aux Tuileries, dit enfin le dernier en appuyant avec intention sur chacune de ses paroles. Au mot de Tuileries, Barras se retourna brusquement, et se plaça droit sur son séant. Aux Tuileries ! répéta-t-il ; ah ! voilà l'explication de la visite de Bourrienne.

—C'est ton directeur, il faut agir.

—Agir !.... Nous sommes perdus !....

Il voulut continuer, il ne le put pas ; le spasme crispait ses nerfs, obscurcissait sa vue, lui arrachait des gémissemens et des paroles entrecoupées. Des familiers entrèrent ; on lui fit respirer un bouquet de tubéreuses, il revint à lui.

—Il n'y a rien à attendre de cet efféminé, dit le général à d'Egmont. Sortons.

—Restez, cria Barras en s'élançant, avec impétuosité hors de la baignoire.

En un clin d'œil on le roula dans des linges chauds ; un peignoir des Indes, un molleton d'ouate lui furent présentés ; il rejeta tout loin de lui.

—Une épée ! un uniforme ! à cheval ! criait-il.

—Citoyen directeur, ton indignation est belle, et je l'admire, dit Bernadotte avec un sourire sardonique. Mais à quoi bon te montrer, toi ?... les soldats ne te connaissent point.

—Je me ferai connaître. Et il agitait son bras comme s'il eût été armé.

—Laisse faire à la loi, ajouta Bernadotte en haussant les épaules ; et ne te commets point avec Bonaparte.

—Un petit sous-lieutenant qui me doit tout.

—Ce ne sont ni des discours ni des batailles qu'on te demande, continuait Bernadotte poursuivant son idée avec une assurance imperturbable; je ne veux qu'une signature.

Ce dernier mot rappela Barras à lui même. Il se laissa aller ainsi sur le divan.

—Tes collègues sont d'accord sur les mesures à concerter ; ta voix détermine la majorité ; je venais la chercher.

—Et quelles sont ces mesures ? interrompit Barras dont l'ardeur était tout à-fait éteinte.

—Me remettre le commandement de la division et m'autoriser par écrit à pourvoir à la sûreté générale.

—J'ai besoin de quelques instans pour me décider.

—Tu hésites ?

—Non.

—Eh bien ! tu signeras chez Gohier. Hâtons-nous.

Barras se débarrassa des mains de son interlocuteur qui déjà l'entraînait, et se remit avec les marques du plus profond découragement.

—Tu as peur ! dit Bernadotte après une pause et en le regardant fixement.

Il y eut un nouvel intervalle de silence que vinrent troubler un bruit et des cris venus du dehors.

En ce moment et vers la porte principale se montra une de ces apparitions qui fourmillent dans notre théâtre classique.

Ceinte d'une tunique romaine, le pied emprisonné dans la sandale, pâle, échevelée, le cou, les bras nus, une femme parut tout à coup, et dirigeant l'index vers le directeur :

—Paul, ton règne est fini, lui dit-elle.

Barras la considérait dans une attitude muette, et de l'air hébété d'un homme faible qui se laisse aller lâchement à sa destinée, lorsqu'à travers les rideaux de soie des croisées on vit se mouvoir des bonnets à poil et un uniforme qui n'était pas celui de la garde du directoire.

Tout le monde se précipita dans le grand salon déjà occupé par une foule d'officiers. Leur chef se tenait soucieux et pensif au milieu d'eux. Sa figure douce contrastait avec le rôle qu'il venait évidemment remplir.

—Général Moreau, dit le directeur en s'avançant appuyé sur le bras de sa pythonisse, pourquoi cet appareil ?

—Je suis charge de protéger votre personne et celle de vos collègues, répondit Moreau.

—Contre qui ?

On se taisait pour mieux saisir la réponse de Moreau.—Il n'en fit point.

—Qui vous envoie ? demanda Bernadotte.

—Celui à qui le conseil des anciens a remis le commandement supérieur....

—Vous voulez dire la dictature, interrompit d'Egmont.

—Général, ajouta Bernadotte, songez-vous à la responsabilité que vous assumez ?

—J'ai des ordres.

—Peut-être en ai-je aussi, et si ceux-là me prescrivaient de m'assurer de la personne du général Bonaparte et de ses complices, que diriez-vous?

—Je dirais qu'il est de votre devoir de les exécuter, répondit Moreau avec un sang-froid stoïque.

Il n'y a plus de directoire, murmura Barras d'une voix sourde en se couvrant la figure de ses deux mains.

—Citoyen directeur, voici mes ordres, reprit Moreau : et il les lui présentait.

Celui ci les prit et laissa échapper ce mot décisif: Prisonnier !

Au nom de la représentation nationale, je proteste contre cet attentat, s'écria d'Egmont.

—Et moi, au nom de l'armée, je dévoue son auteur à l'exécration de la France, ajouta Bernadotte.

Un murmure s'éleva parmi les officiers. Moreau l'apaisa d'un signe de main. (*Le Temps.*)

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE course de la farine fraîche est aujourd'hui de $6, 00 par baril ; d'après le tarif, les boulangers doivent donner pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 42 onces de pain pour un escalin,

14 juillet D. PRIEUR, Maire.

AVIS.—Tous ceux qui ont eu chez le défunt Joseph Oudin, rues Chartres et Toulouse, des Montres ou de la Bijouterie à raccommoder, sont priés de les réclamer dans l'espace de trente jours de cette date.

N. B. Le magasin sera ouvert tous les jours, (les dimanches exceptés, depuis 8 jusqu'à 10 heures du matin.

14 juillet—4, lps MANIS JACOBS, curateur.

MAIS.—150 sacs Maïs, récemment reçus, à vendre par MEDELICE THOMAS,

14 juillet rue de la Levée, No. 77.

ON désire vendre, une jeune et jolie MULATRESSE, âgée de 11 à 12 ans, de la plus belle venue, garantie de tous vices et maladies ; elle parle Anglais et Français, et est très-intelligente. On donnera des facilités pour le paiement. S'adresser à Chs. Jourdan, libraire, encoignure Ste.-Anne et Royale.

14 juillet—2

A LOUER.—On offre à louer cette PARTIE DE BATTURE d'environ deux arpents de face, située de l'autre bord du fleuve, vis-à-vis cette ville, et qui se trouve entre le chantier de construction de M. Richard Salter et celui de M. Byrne. S'adresser rue Royale. No. 215. 14 juillet—6

107 barriques VIN de Marseille, excellente qualité, à la marque de Grousset.

200 paniers HUILE d'olive ; en débarquement et à vendre par AMR. et A. FEAR,

10 juillet—3 rue du Canal, No. 118.

POUR LE HAVRE.

(*Passage seulement.*)—Le beau brick AUTHENTIC, capit. SWEETER, ayant fait son chargement engagé, partira d'ici au 17 du courant, et peut recevoir commodément quatre ou cinq passagers. Pour les conditions, s'adresser à bord, ou face de la rue Jefferson, ou à

P. E. & O. SORBE.

14 juillet No. 118, rue Royale.

POUR LA HAVANE.

Le brick-goëlette MANUELITA, capitaine SALAS, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, ou à

12 juil. ESTEVANELL & COURVAL.

PARA LA HABANA.

Saldrá con la brevedad posible el muy velero bergantin-goleta español MANUELITA, su capitan SALAS, admite carga 6 flete y pasageros, á quienes se les dará el mejor trato. Lo despachan los Sres.

12 de julio ESTEVANELL Y COURVAL.

A VENDRE OU A FRETER,

La goëlette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, ELIZABETH. Pour les conditions, s'adresser à bord ou à

BARAU, FERIET & Co.

12 juillet—5 rue du Rail-Road, No. 118.

A FRETER,

Pour un des ports du Golfe du Mexique, Pisle de Cube, Haïti, la Cote-Ferme, ou les isles du vent.

La solide goëlette danoise EMILIE, capitaine FOUSTOS, du port d'environ 60 tonneaux américains. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face des magasins bleus sur la Levée, ou à

7 juillet—4 J. B. LAPORTE.

EN débarquement du brick James & Isabella,

6 balles Couvertures de Montpellier, 2 caisses Saucissons de Lyon et de Marseille, 13 barils Peinture verte végétale, 10 caisses Ratafia de Grenoble.

En magasin : 2 boucauts Forblanterie, 2 petits barils Poudre anglaise, 2 caisses Shawls, 2 dito Indiennes, Robes, Mouchoirs et Batiste, 52 boucauts et 32 caisses Sucre du pays. A vendre par

14 juillet THEOD. NICOLET & Co.

AVIS.—Un jeune homme qui parle les langues française et anglaise, arrivé depuis peu en cette ville, désirerait obtenir une place de commis. Il préférerait être employé pour les affaires du dehors, faire des recouvremens, &c. S'adresser à MM. Clapier & Micaud. 14 juillet—5

PARTI marron, dans le courant du mois passé, le nègre EDMOND, âgé de 18 ans, taille de cinq pieds six pouces, ayant une cicatrice au front. Il a été vu il y a environ deux semaines, du côté de la halle du faubourg Ste. Marie. Une récompense honnête sera donnée à celui qui le logera dans une des geoles de cette ville.

Les capitaines de bateaux-à-vapeur sont priés de ne pas lui donner asyle, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. 14 juillet—3

$10 DE RÉCOMPENSE.

SERONT données à celui qui arrêtera et conduira chez le soussigné, la négresse nommée SOPHIE, âgée d'environ 45 ans, africaine, mais depuis long-tems dans le pays ; elle est partie jeudi matin, emportant avec elle tout son linge. Elle est d'une taille ordinaire, très-grasse et très-charnue, la peau fort noire, bonne figure, ayant une grosse verrue au milieu des deux sourcils ; il lui manque plusieurs dents sur le devant de la machoire supérieure ; elle a une forte marque de brûlure sur l'un des avant-bras. La pointe de ses pieds, et particulièrement ses gros orteils, tournent tellement en dedans, qu'elle ne peut pas porter de souliers. Elle est connue pour avoir autrefois appartenue à Mde. veuve Lessassier, mais plus particulièrement comme faisant depuis long t